
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



**TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE**



Sommaire

Rapport moral	1
---------------------	---

Rapport d'activité 2018

L'association TZCLD

Ses missions	3
Ses adhérents	4
Sa gouvernance	5
Son organisation	6
Son équipe	7

Les territoires habilités et projets émergents

8

L'accompagnement des projets émergents

8

Le comité de soutien parlementaire

11

Les temps forts de l'année

25 janvier 2018 – Le Laboratoire des travaux utiles	12
15 mai 2018 – La Fabrique du consensus	13
1 ^{er} sept. 2018 – L'Université d'été	14
13 sept. 2018 – Annonce de l'extension de l'expérimentation	15
26 octobre 2018 – La Grève du chômage	15

La diffusion du projet

Le journal	16
Les outils de communication	17

Les partenaires 2018

18

Perspectives 2019

La réussite du projet sur les 10 territoires expérimentaux

20

La réussite du passage à l'échelle de l'expérimentation

21

Temps forts 2019

31 janvier 2019 – Le Laboratoire des travaux utiles	24
14 mai 2019 – L'Assemblée générale	24
14 mai 2019 – La Fabrique du consensus	25
18 juin 2019 – L'Appel pour la 2 ^e loi	25
31 août 2019 – L'Université d'été	25
7 novembre 2019 – La Grève du chômage	25

Rapport moral



LAURENT GRANDGUILLAUME

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
« TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE DURÉE »

L'expérimentation a obtenu la reconnaissance du Président de la République à l'occasion de la présentation de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, le 13 septembre 2018. Depuis, dans chaque grand débat national organisé en région, une question a été posée au Président sur le projet. Cela montre bien que nous sommes au cœur des enjeux sociaux et écologiques dans les territoires. Nous nous mobilisons aujourd'hui pour obtenir un calendrier clair avec une loi dès 2019 qui autorise l'extension de l'expérimentation. On ne gagne que les combats que l'on mène !

Ce sont 155 parlementaires, de tous les groupes politiques, qui nous ont apporté leur soutien pour préparer une seconde loi qui permette l'extension à de nouveaux territoires. Cela a nécessité de les voir un par un. Nous continuons ce travail pour garantir la continuité du consensus national autour de ce qui est devenu une utopie réaliste et bien réelle.

Nous préparons le passage à l'échelle en mobilisant les territoires et en les accompagnant. Nous sommes en contact avec plus de 200 projets émergents. C'est souvent dans le passage à l'échelle que l'on rate la marche pour les innovations économiques et sociales dans notre pays et les exemples sont hélas nombreux.

Nous nous sommes donc fixé pour objectif de faire grandir le projet par extension de l'expérimentation. Nous ne parlons pas de « généralisation » car le projet repose sur une mobilisation de territoires émergents. Ce n'est pas une mécanique hydraulique venant du haut, mais bien un projet à taille humaine et porté par une volonté locale. Nous devons bien entendu réussir dans les dix premiers territoires et leur apporter tout notre soutien pour atteindre l'exhaustivité. La dégressivité de la contribution au développement de l'emploi, programmée par l'État, ne doit pas être mécanique et nous serons vigilants à ce que ça ne soit pas le cas dans les futures négociations.

Le passage à l'échelle nécessite une réflexion collective, c'est le travail mené avec le groupe de travail « capitalisation » réunissant membres fondateurs, territoires expérimentaux et émergents et partenaires, animé par Daniel Le Guillou. Il rendra ses conclusions lors de notre assemblée générale. Nous venons de lancer le Centre de ressources et de développement TZCLD, pour lequel nous bénéficions notamment du soutien de l'Europe. Il permettra ainsi d'animer une communauté apprenante et de transférer les compétences acquises lors de la première phase expérimentale dans les nouveaux territoires. Le groupe de travail « insertion par l'activité économique », co-animé par Jean-René Marsac et auquel participent les grands réseaux de l'IAE partenaires, travaille actuellement à la bonne articulation avec les acteurs de l'insertion sur les territoires engagés dans TZCLD, pour un objectif commun : le droit à l'emploi pour tous. Nous menons également des actions de co-développement d'activités, de mécénat de compétences, d'appui financier ou matériel avec les entreprises mobilisées dans le groupe « RSE » animé par Bertrand Foucher. Nous développons enfin l'animation de grappes de territoires à l'échelon régional, car c'est bien des territoires que tout commence.

Nous testons, prenons des risques, parfois dans des interactions très complexes, mais nous avançons vite et bien. La plus grande force du projet c'est qu'il n'appartient à personne en particulier, il appartient à ceux qui le réalisent dans les territoires. Nous avons bénéficié cette année d'une mise en valeur notable avec le documentaire de Marie-Monique Robin, diffusé dans l'émission Zone interdite sur M6 et bientôt au cinéma. C'est un atout indéniable pour faire avancer nos idées. Nous communiquons sur le projet grâce à notre journal « Engagés pour faire de l'emploi un droit », dont le numéro 2 vient de sortir, ainsi que par notre newsletter.

Nous multiplions les présentations publiques dans les territoires pour assurer la diffusion de la culture projet.

Nous avons vocation à continuer le développement du projet au plan international pour bousculer l'ordre des choses et sommes déjà en contact avec plusieurs acteurs internationaux dans cette perspective. Le territoire de Charleroi (Belgique) a délibéré récemment, nous avons rencontré l'ambassadeur d'Allemagne en France et allons être auditionnés par l'OCDE. Ce sont de bonnes nouvelles car cela montre que le projet intéresse au-delà de nos frontières pour faire reculer les inégalités.

Ce rapport moral est l'occasion de remercier toutes celles et ceux qui participent à cette formidable mobilisation ainsi que les partenaires financiers qui investissent et croient en ce projet.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



L'association TZCLD

L'association Territoires zéro chômeur de longue durée a été créée en octobre 2016 pour prendre la suite du projet du même nom, porté pour sa phase de démarrage par **ATD Quart Monde** en partenariat avec le **Secours catholique**, **Emmaüs France**, le **Pacte civique** et la **Fédération des acteurs de la solidarité**. Elle a pour objet l'animation et le développement du projet. Suite à l'habilitation des 10 territoires expérimentaux par la loi du 29 février 2016, de nombreux territoires volontaires se mobilisent pour entrer dans la démarche.

Ses missions

L'association TZCLD a trois missions :

- 1 - **Soutenir les territoires habilités**, capitaliser et tirer les enseignements de la première expérimentation ;
- 2 - **Accompagner les projets émergents** pour entrer dans la démarche et participer à une deuxième étape expérimentale ;
- 3 - **Favoriser la diffusion de l'idée du projet** pour obtenir une deuxième loi et être vigilante quant au bon déroulement de l'expérimentation.



Ses adhérents

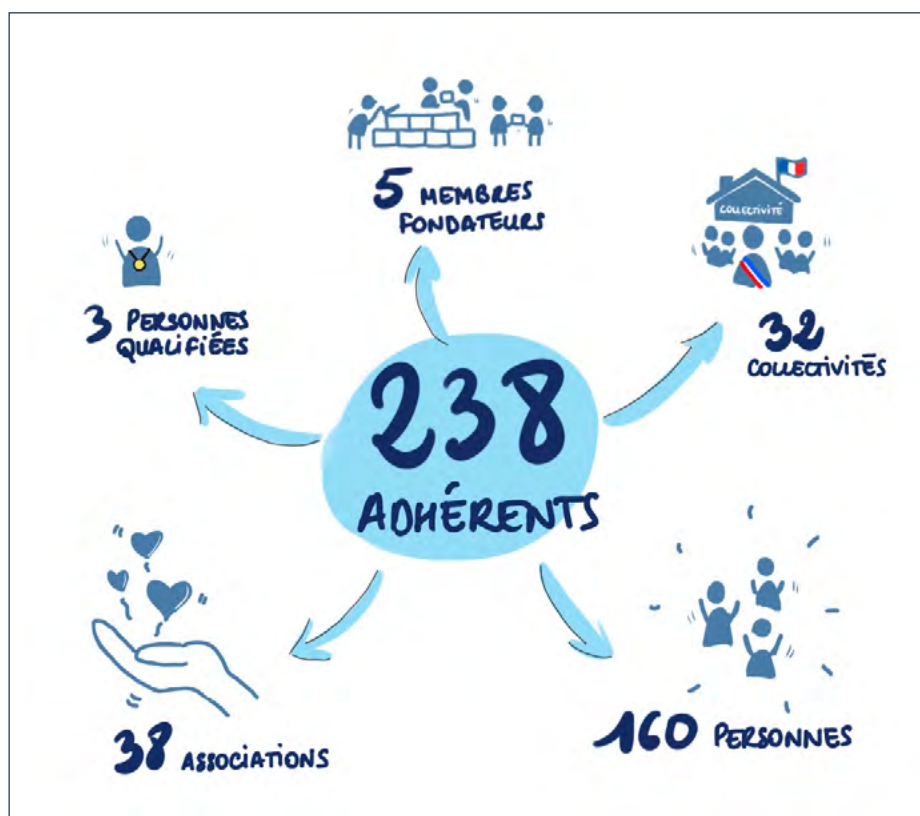
Assemblée générale du 15 mai 2018 :

élection des collèges des territoires, associations et adhérents individuels

L'assemblée générale de TZCLD s'est tenue le 15 mai au Centre Sèvres à Paris. Elle a été l'occasion de présenter la feuille de route pour l'année 2018, détaillant la stratégie et les projets de l'association. Par ailleurs, les membres des collèges des territoires, des adhérents individuels et des associations-partenaires ont été élus.

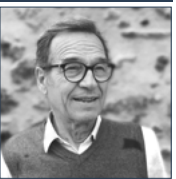
Ils siègent désormais au conseil d'administration :

- **Collège des territoires** : Ville de Marseille, Communauté de communes de l'Estuaire, Pipriac Saint-Ganton, Castillon la Bataille ;
- **Collège des associations** : Coorace, Amipi, APF France Handicap, Groupe Sendra, Association TZC du Pays de l'Herbasse, Partage Travail Compiègne ;
- **Collège des adhérents individuels** : Bertrand Foucher (conseiller du président sur la RSE), Daniel Le Guillou (conseiller du président sur la capitalisation), Geneviève Piot, Benoît Akkaoui, Denis Magnin, Jean-Luc Lubert, Michel Champredon, Gabriel Henry.

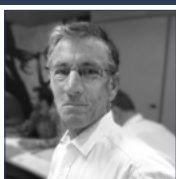
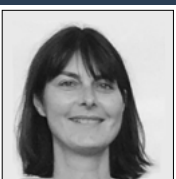
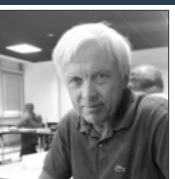


Sa gouvernance

COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES

		
Laurent GRANDGUILLAUME Président	Michel DAVY DE VIRVILLE Vice-président	Patrick VALENTIN Vice-président

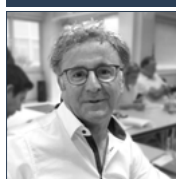
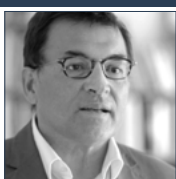
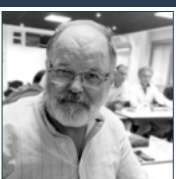
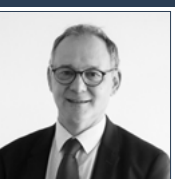
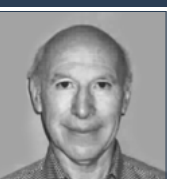
COLLÈGE DES MEMBRES FONDATEURS

				
Guillaume ALMERAS <i>Secours Catholique</i> Trésorier	Jacques D'HARCOURT <i>ATD Quart-Monde</i> Secrétaire	Sophie ROCHE <i>Emmaüs</i> Membre	Patrice BONY <i>Le Pacte Civique</i> Responsable de l'animation du pôle bénévoles	Florent GUEGUEN <i>La Fédération des Acteurs de la Solidarité</i> Membre

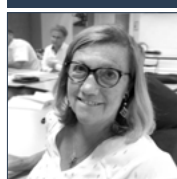
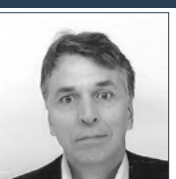
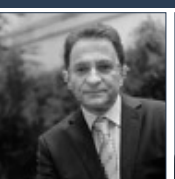
COLLÈGE DES TERRITOIRES

			
Dominique TIAN <i>Marseille</i> Titulaire	Marcel BOUVIER <i>Pipriac</i> Titulaire	Philippe PLISSON <i>CdC Estuaire</i> Titulaire	Jacques BREILLAT <i>Castillon la Bataille</i> Titulaire

COLLÈGE DES ASSOCIATIONS

					
Pierre LANGLADE <i>COORACE</i> Secrétaire adjoint	Jean-Marc RICHARD <i>AMIPI</i> Titulaire	François FRENOIS <i>Partage Travail</i> Titulaire	Prosper TEBOUL <i>APF France Handicap</i>	Patrick BOITTIN <i>Groupe Sendra</i>	Gérard ESCOFFIER <i>TZC du Pays de l'Herbasse</i>

COLLÈGE DES PERSONNES PHYSIQUES

						
Geneviève PIOT Titulaire	Bertrand FOUCHER Conseiller du président sur la RSE	Daniel LE GUILLOU Conseiller du président sur la capitalisation	Benoît AKKAOU Titulaire	Denis MAGNIN Titulaire	Michel CHAMPREDON Titulaire	Gabriel HENRY Titulaire

Au cours de l'année 2018, les administrateurs se sont réunis 7 fois (2 bureaux, 4 conseils d'administration et 1 assemblée générale).

Son organisation

Les salariés et bénévoles de l'équipe ont tous une compétence thématique et la compétence transversale « accompagnement des projets émergents » sur les différentes phases du projet. Cette organisation permet à chaque membre de l'équipe d'avoir une connaissance de la démarche très actualisée et d'assurer un soutien continu aux projets émergents.

L'association est organisée en quatre pôles :

- **Pôle Administration gestion** : préparation et suivi du budget, recherches de financements, préparation et suivi de la vie associative (instances, adhésions...), gestion des ressources humaines (salariés et bénévoles), gestion administrative de la structure.
- **Pôle Animation des projets émergents** : accompagnement des projets émergents sur les 4 phases de la démarche en lien avec les représentations locales des associations fondatrices (suivi mail et téléphone, visites de terrain, réunions thématiques...), mise en œuvre du programme d'animation des événements (mobilisation en lien avec les démarches locales, organisation, capitalisation), boîtes à outils, formations.
- **Pôle Communication** : outils (site internet, newsletter, Facebook, Twitter, journal...), relations médias, formalisation des outils diffusés aux territoires, diffusion de la culture projet (conférences, événements...).
- **Pôle Prospective** : capitalisation, préparation de la deuxième phase expérimentale, lobbying.



Son équipe



Les territoires habilités et projets émergents

Une distinction est opérée entre les « territoires habilités » et les « projets émergents ». Les premiers sont les 10 territoires engagés dans l'expérimentation, habilités en novembre 2016, ils vont expérimenter jusqu'en 2021.

Les « projets émergents » se préparent en vue de la 2^e étape d'expérimentation envisagée pour fin 2019. Ils sont adhérents à l'association TZCLD et ont formalisé leur investissement dans la démarche en signant la *charte d'engagement Territoires zéro chômeur de longue durée*. Par cette signature, ils approuvent les trois hypothèses fondatrices du projet : « nul n'est inemployable », « ce n'est pas le travail qui manque » et « ce n'est pas l'argent qui manque ».

Ils s'engagent également à suivre les quatre phases méthodologiques de mise en œuvre de la démarche : fabrique du consensus, mobilisation des personnes privées durablement d'emploi, recensement des travaux utiles et identification des entreprises à but d'emploi. L'association TZCLD s'engage, pour sa part, à accompagner tous les projets émergents en fonction de leur état d'avancement et au regard de la méthode, à promouvoir le projet auprès des instances et acteurs de la vie politique locale et nationale, afin d'aboutir à l'obtention d'une nouvelle loi autorisant une 2^e phase expérimentale et à capitaliser et tirer les enseignements de la première expérimentation. À ce jour, près de 200 territoires ont contacté l'association TZCLD.

L'accompagnement des projets émergents

En prévision de la 2^e étape expérimentale, le rôle de TZCLD est d'accompagner les projets émergents en fonction de leur maturité et jusqu'à ce qu'ils soient prêts à ouvrir la/les EBE, à embaucher les PPDE volontaires et à développer leurs activités.

En 2018, les projets ont été encore plus nombreux à émerger sur les territoires. Leur niveau d'avancement dans la démarche est très hétérogène, l'association adapte donc son accompagnement, au regard de la méthodologie du projet et en fonction des dynamiques locales. Cet accompagnement est une des clés de réussite du projet.

Un suivi permanent

L'équipe est ainsi en lien régulier avec les porteurs de projet sur les territoires, par mail et par téléphone, pour suivre au mieux la mise en place de la démarche et leur apporter des réponses au plus près de leurs besoins.

Des outils adaptables

L'association développe des outils à destination des territoires : proposition de courrier adressé aux élus, de délibération, manuels, diaporama de présentation, fiche mission d'une équipe projet... Ces outils sont vivants et évolutifs car ils ont vocation à être adaptés par les territoires en fonction de leurs problématiques. Ils sont élaborés dans une logique de capitalisation entre les territoires habilités et les territoires qui se préparent : inspirés de l'expérience des 10 territoires, ils se nourrissent de la diversité des territoires engagés dans la démarche. Ces outils permettent aux porteurs de projet de s'approprier les fondamentaux de l'expérimentation.

DE LA BOÎTE À OUTILS À LA PRÉFIGURATION DU CENTRE DE RESSOURCES ET DE DÉVELOPPEMENT

Les outils développés par l'association sont regroupés dans la boîte à outils. Cette dernière est constituée d'un classeur, composé de fiches détaillant les phases méthodologiques de mise en œuvre de la démarche, et d'un espace en ligne qui comporte des livrables à compléter pour se repérer dans les différentes phases.

Pour préparer le passage à l'échelle de l'expérimentation et être en capacité de proposer un accompagnement complet à un plus grand nombre de territoires, l'association a réalisé, fin 2018, une étude visant à adapter son organisation et à structurer son offre de services. Ce travail, en partie financé par le Fonds social européen, a abouti à la création, début 2019 d'un Centre de ressources et de développement *(plus de détails dans les pages Perspectives)*. Il a également permis de préfigurer l'organisme de formation lancé dans le cadre du CRD : création de l'organisme, construction du parcours et du contenu des actions en lien avec les partenaires et les territoires...

LES FICHES ACTIVITÉS : UN OUTIL DE CAPITALISATION POUR LES FUTURS TERRITOIRES

Au cours de l'année 2018, l'association a également enrichi et mis à jour les fiches activités. Ces fiches sont un outil de capitalisation et de mutualisation de pratiques entre les territoires habilités et ont vocation à être utiles aux territoires qui émergent lorsqu'ils sont lancés dans la phase d'identification et de développement des travaux utiles. Clients potentiels, partenaires à rencontrer, modèle économique possible, formation et conditions d'emploi des salariés et les moyens à mettre en œuvre... : chacune d'elles détaille la façon dont un des territoires a mis en place une activité donnée, comme le maraîchage, la ressourcerie, le reconditionnement informatique, les diagnostics sociotechniques, la collecte et le démantèlement d'ouvrants.

Des visites de terrain et des relais locaux

Dans la mise en œuvre de la démarche, les projets émergents ont également besoin d'un suivi personnalisé de terrain. L'équipe nationale se rend régulièrement sur les territoires pour présenter le projet et accompagner les équipes locales. Ces rencontres sont l'occasion de présenter les fondamentaux de Territoires zéro chômeur de longue durée aux acteurs locaux, de décortiquer les différentes phases méthodologiques de mise en œuvre ou encore de permettre une bonne compréhension des enjeux et des principes de l'expérimentation par l'ensemble des acteurs.

Pour assurer ce suivi de terrain, l'association TZCLD s'appuie également sur les grappes régionales de territoires, animées par des relais locaux. Ces relais sont des acteurs partenaires implantés localement, ils sont en lien étroit avec l'association TZCLD. Ces grappes sont mises en place ou en cours de création en Bretagne-Pays-de-Loire, Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Corse et Bourgogne. Ce sont des réseaux de territoires qui s'organisent pour se réunir autour du projet et partager leurs expériences.



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU CŒUR DU PROJET

Sur les territoires expérimentaux, entre 30 et 50 % des activités mises en œuvre sont liées à la transition écologique. Le constat est le même sur les territoires qui émergent. La transition énergétique offrant de nombreuses perspectives en termes d'innovation et d'emplois supplémentaires, l'association TZCLD met l'accent sur le développement de ces activités, dans une logique de capitalisation entre les territoires habilités et les projets émergents.

Lutte contre la précarité énergétique, écomobilité, agriculture durable, économie circulaire : tels sont les quatre secteurs dans lesquels s'inscrivent les activités identifiées par les territoires. Parce qu'il sort d'une logique de concurrence et de prix, le projet permet l'émergence de ces activités. Bon nombre d'entre elles sont lancées dans une dynamique expérimentale, en lien avec les planifications territoriales volontaires autour de la transition écologique et les partenaires présents localement. L'association TZCLD vient en soutien des territoires habilités pour développer des activités pilotes (diagnostics socio-techniques, ateliers vélo, livraison dernier kilomètre...). Elle assure ensuite le transfert de ces expériences pour en faire bénéficier les futurs territoires à travers trois axes : l'animation de groupes de travail spécifiques pour favoriser le partage d'expériences, le développement d'outils (fiches activités) et la mise en place de partenariats opérationnels avec des acteurs sectoriels. Fin 2018, le recensement de plus d'une soixantaine de projets d'activités a permis de confirmer voire de renforcer cette tendance à la transformation écologique des territoires. Grâce à l'appui de partenaires engagés sur la transition écologique (l'Ademe, les fondations Macif, Carrefour, Avril et le fonds Green Link), l'association démontre que le projet Territoires zéro chômeur de longue durée est une formidable opportunité de prouver par l'expérience que la lutte contre la privation d'emploi est un levier pour la transition écologique des territoires.

Le comité de soutien parlementaire

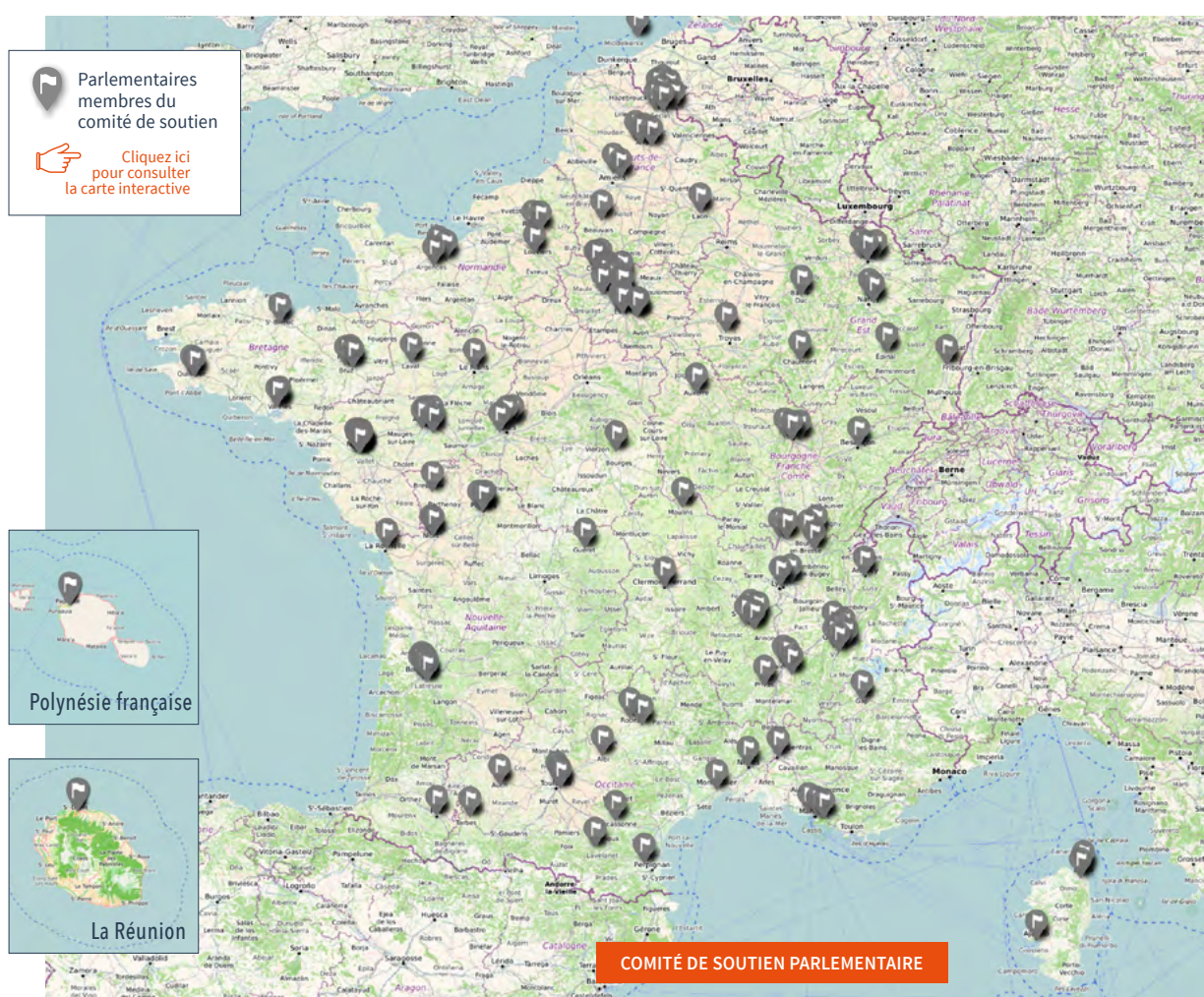
Le comité de soutien parlementaire au projet Territoires zéro chômeur de longue durée a été lancé en juillet 2017 par Laurent Grandguillaume, président de l'association TZCLD.

Ses membres s'engagent à :

- Assurer la poursuite de la première expérimentation sur les 10 territoires habilités, notamment par le vote des moyens budgétaires nécessaires à son développement ;
- Participer à l'élaboration d'une loi d'extension de l'expérimentation ;
- Utiliser les évaluations qui seront faites pour améliorer l'ensemble des politiques de l'emploi et leur liaison avec la mobilisation et la responsabilité sociale des entreprises et des citoyens.

155

C'est le nombre de **députés et sénateurs** membres du comité de soutien parlementaire à fin mars 2019. Au 31 décembre 2018, ils étaient 139.



Pour voir la liste détaillée des membres du comité de soutien parlementaire, [cliquer ici](#).

Les temps forts de l'année

L'association TZCLD a pour mission de favoriser la diffusion du projet. Elle organise ainsi plusieurs temps forts dans l'année. Ces événements récurrents sont autant de rendez-vous qui favorisent les échanges entre les territoires, habilités et émergents, autour de la démarche.

25 janvier 2018

Le Laboratoire des travaux utiles

« Que font ces entreprises à but d'emploi ? » : c'est pour répondre à cette question récurrente que les 10 territoires expérimentaux ont ouvert leurs portes, le 25 janvier dernier, à l'occasion du Laboratoire des travaux utiles. Il s'agissait de la première édition de cet événement annuel organisé par l'association TZCLD, en partenariat avec le Fonds ETCLD et les territoires habilités pour rendre visibles les activités créées sur les territoires. Salariés et responsables des EBE, acteurs des territoires et membres des comités locaux étaient présents pour présenter la diversité et la quantité des travaux ainsi que la démarche Territoires zéro chômeur de longue durée. Cette journée, placée sous le signe de la capitalisation et de l'échange de bonnes pratiques, a ainsi permis à de nombreux projets émergents de mieux comprendre ce que sont ces emplois supplémentaires et comment ces travaux s'articulent avec les activités existantes sur le territoire.

Pour avoir un aperçu complet des portes-ouvertes organisées sur les 10 territoires habilités, [cliquer ici](#).



15 mai 2018

La Fabrique du consensus

Cette année, la Fabrique du consensus a mis l'accent sur la nécessité de prolonger et d'étendre l'expérimentation. Point sur le projet, témoignages de territoires volontaires pour entrer dans la 2^e étape du projet... La 2^e édition de cet événement national, organisé par l'association TZCLD en lien avec les territoires et les associations partenaires, a mis en avant l'avancée de la démarche sur les territoires habilités et la mobilisation des projets émergents, véritables clés de voûte de la 2^e étape expérimentale.

À l'issue de cette mobilisation qui a réuni plus de 150 participants au Centre Sèvres à Paris, une délégation de membres de l'association s'est rendue à l'Assemblée nationale pour y être reçue par son président, François de Rugy.

Retrouvez la Fabrique du consensus 2018 en images sur notre site : www.tzclld.fr



La première université d'été de Territoires zéro chômeur de longue durée s'est tenue le 1^{er} septembre à la Mairie du 18^e arrondissement de Paris. L'occasion pour l'association TZCLD et son président, Laurent Grandguillaume, de rassembler plus de 200 acteurs pour une journée de réflexion, d'échanges et de partage d'expériences autour des grands axes du projet.

Cette journée s'est articulée en trois tables rondes :

• **Le projet TZCLD et l'intégration des personnes en situation de handicap dans le monde du travail.** « Personne n'est inemployable ».

Intervenants : Yann Jondot, maire de Langoëlan – Serge Widawski, directeur national d'APF Entreprise – Eric Touzet salarié de l'Esiam, entreprise à but d'emploi de Mauléon – Sophie Labatut, directrice de la Fondation Amipi en charge de l'insertion – Patrick Valentin, vice-président de l'association TZCLD.

• **Le projet TZCLD comme accélérateur des politiques publiques en faveur de la transition écologique.** « Ce n'est pas le travail qui manque ».

Intervenants : Arnaud Leroy, président de l'Ademe – Eva Sas, ancienne députée porteuse de la loi sur les nouveaux indicateurs de richesse – Catherine Le Gac, présidente de la Fondation Macif – Catherine Lestre De Rey, responsable de la mission mobilité à Emmaüs France – Bernard Arru, directeur de l'association TZCLD.

• **Le projet TZCLD et le consensus territorial : coopérer avec les acteurs de l'économie sociale & solidaire et l'insertion par l'activité économique.**

Intervenants : Myriam El Khomri, ministre du Travail lors de l'habilitation des dix territoires expérimentaux – Jean-René Marsac, ancien député et fondateur du Coorace – Jérôme Saddier, président de l'Avise et vice-président du Crédit Coopératif – François Frenois, vice-président de l'association Partage Travail 60 – Michel de Virville, vice-président de l'association TZCLD.

Retrouvez les moments forts de cette journée sur notre site : www.tzclld.fr



13 septembre 2018

Annnonce de l'extension de l'expérimentation par Emmanuel Macron



Lors de la présentation du Plan de lutte contre la pauvreté, le Président de la République a annoncé sa volonté d'étendre l'expérimentation à de nouveaux territoires. La mobilisation des projets émergents et les propositions formulées par l'association TZCLD ont porté leurs fruits ! Entre février et mai 2018, un Comité de projet, constitué des membres fondateurs et de représentants de territoires, s'est réuni pour déterminer les orientations pour la deuxième étape. Les projets émergents ont pu contribuer aux débats grâce à la mise en place d'une plateforme en ligne. Le rapport issu de ces travaux a été présenté et adopté lors de l'assemblée générale du 15 mai 2018. Le groupe capitalisation a

pris le relai de ces échanges pour identifier les points de consensus et les questions restant en débat (*voir pages Perspectives*). La 2^e étape expérimentale est également en préfiguration avec les réseaux partenaires de l'insertion par l'activité économique, grâce au groupe IAE qui réunit le Coorace, Emmaüs et la Fédération des acteurs de la solidarité (*voir pages Perspectives*). Les acteurs économiques sont aussi associés à ce travail de préfiguration par le biais du groupe RSE qui a pour but d'échanger sur les apports réciproques entre les entreprises et le projet TZCLD (*voir pages Perspectives*).

26 octobre 2018

La Grève du chômage

« Quand on est salarié, on fait la grève parce que l'on n'est pas content de ses conditions de travail. Quand on est au chômage et que l'on n'a aucune solution devant soi et bien on fait la grève du chômage, en se mettant au travail ce jour-là et en effectuant des travaux utiles pour les territoires », rappelait Laurent Grandguillaume, invité sur RMC le 26 octobre au matin, date de la 3^e édition de la Grève du chômage. La Grève du chômage est un événement symbolique organisé chaque année pour alerter contre la privation d'emploi et revendiquer le droit à l'emploi pour tous inscrit dans la Constitution française.



Cette journée permet de mettre en avant deux choses :

- La capacité des personnes privées durablement d'emploi à réaliser des travaux utiles et leurs savoir-faire ;
- L'existence de travaux utiles non réalisés sur le territoire, qui sont pourtant essentiels au développement du territoire car ils permettent d'améliorer la vie économique, écologique, sociale, culturelle, civique...

Pour cette Grève du chômage 2018, ce sont 23 territoires qui se sont mobilisés tout au long de la journée. 22 d'entre eux sont émergents et se préparent pour entrer dans la 2^e phase de l'expérimentation. Leur mobilisation, déjà très forte, est renforcée suite à l'annonce de l'extension de l'expérimentation, par le président de la République en septembre dernier, à l'occasion de la présentation de la stratégie de lutte contre la pauvreté. Désherbage, fabrication de meubles en palettes, sortie au marché pour les résidents d'un Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et d'un foyer APF France handicap, ateliers de réparation de vélos, marche verte pour ramasser les déchets, aménagement d'un jardin partagé ou encore nettoyage de structures de jeux pour enfants : les participants de la Grève du chômage ont effectué bon nombre de travaux utiles. À leurs côtés, 13 Avenir, l'entreprise à but d'emploi située dans le 13^e arrondissement de Paris, a présenté ses activités : balades contées dans le quartier, atelier de réparation de vélos et atelier cuisine.



La diffusion du projet

Pour diffuser la culture du projet, en faire la pédagogie et aider les territoires dans la création du consensus, l'association TZCLD met au point plusieurs outils de communication.

Le journal

Le journal «Engagés pour faire de l'emploi un droit» est un nouvel outil de communication, lancé le 1^{er} septembre 2018 à l'occasion de l'Université d'été de TZCLD. Il a vocation à paraître deux fois dans l'année et à proposer un contenu complémentaire aux autres outils existants. Le site internet, la newsletter et les réseaux sociaux sont indispensables pour communiquer au quotidien autour du projet. Le journal permet lui une prise de recul, une mise en perspective des enjeux et des notions clés du projet. C'est aussi un moyen de mettre en avant les acteurs engagés et les actions menées localement, de capitaliser les retours d'expériences et de faire émerger une culture commune autour de la démarche.

Il s'articule autour de 4 rubriques : un éditorial en Une, une double page décryptage, un poster central consacré aux reportages pour plonger au cœur du projet, au plus près des territoires et des acteurs engagés. Au verso du journal, une interview permet de solliciter (en trois questions) le regard d'un grand témoin.

Pour rendre le support interactif, le choix a été fait d'utiliser dans le journal des QR codes qui permettent, par un simple scan, d'accéder par exemple à une vidéo en ligne, un document en téléchargement ou de s'engager facilement dans le projet.



Le numéro 2 du journal est paru en avril 2019.

Les outils de communication

Plusieurs outils sont développés par l'association pour faire la pédagogie du projet : manuel d'expérimentation, livret de présentation du projet, diaporama, charte d'utilisation du logo TZCLD... Ces outils sont à disposition des territoires pour appuyer la construction du consensus local. Au premier semestre 2018, le manuel et le livret ont été réédités dans des versions mises à jour et enrichies. En 2019, l'association prévoit de diffuser aux projets émergents un flyer à personnaliser pour qu'ils puissent présenter, sur un même document, les fondamentaux du projet et leur avancée dans la démarche.

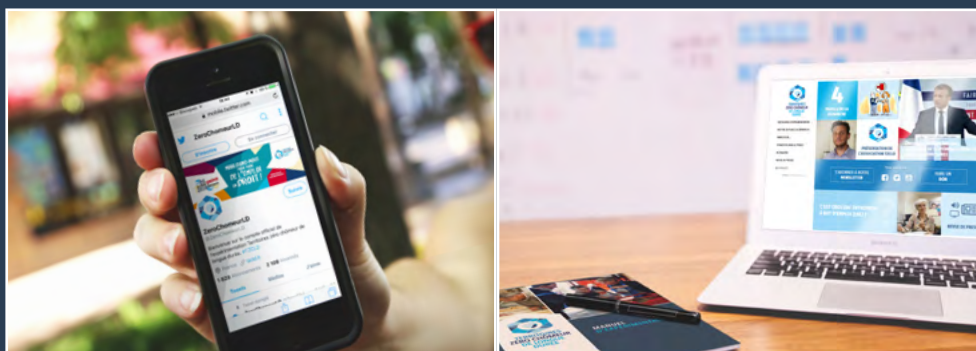


L'actu du projet

Le **site internet** de l'expérimentation met l'accent sur l'actualité des territoires et donne la parole aux différents acteurs du projet via la rubrique « Paroles de ». Il délivre également une information complète et détaillée sur le projet, de ses fondements aux missions de l'association TZCLD en passant par les documents clé. Alimenté régulièrement, il permet à ses visiteurs d'être au fait de l'avancée de la démarche mais aussi de se porter volontaire pour des missions de bénévolat.

Publiée chaque mois, la **newsletter de TZCLD** fait le point sur l'avancée de l'expérimentation, sur les dix territoires habilités et sur les territoires volontaires, et les différents événements organisés autour du projet.

Le **fil Twitter** et la **page Facebook** de Territoires zéro chômeur de longue durée relaient les retombées médias sur la démarche, l'actualité des territoires expérimentaux et celle du projet.



Les partenaires 2018



PERSPECTIVES

2019



La réussite du projet sur les 10 territoires expérimentaux

L'association TZCLD en tant qu'acteur de la société civile, et le Fonds d'expérimentation ETCLD en tant qu'activateur des dépenses passives, chacun dans leur rôle respectif, soutiennent les dix territoires d'expérimentation. Il est en effet impératif de continuer à accompagner les territoires habilités pour que les conditions expérimentales soient réunies, ce qui garantira la réussite de l'expérimentation sur ces territoires. TZCLD suit donc étroitement la mise en œuvre du projet sur les territoires habilités et réalise un important travail de capitalisation des bonnes pratiques et des retours d'expérience. Elle épaulé également les EBE dans leurs recherches de fonds propres, des fonds nécessaires à la création et au développement d'activités supplémentaires à hauteur des besoins de recrutement et des travaux utiles non pourvus des territoires.

Fin mars 2019, 705 personnes étaient embauchées dans les entreprises à but d'emploi (EBE) des 10 territoires. Depuis le début de l'expérimentation, ce sont 802 emplois qui ont été créés. Trois territoires sont proches de l'exhaustivité : courant 2019, ils auront embauché l'ensemble des personnes privées durablement d'emploi volontaires du territoire. Une deuxième EBE a ouvert en septembre 2018 sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois, d'autres territoires sont en réflexion autour de l'ouverture d'une deuxième entreprise. Le Fonds ETCLD a publié *un premier bilan intermédiaire* de l'expérimentation en septembre 2018, un deuxième bilan intermédiaire est prévu mi-2019.

Territoire de la Métropole européenne de Lille
Nord

Territoire de Colombelles
Calvados

Territoire de Pipriac
et Saint-Ganton
Ille-et-Vilaine

Territoire de Mauléon
Deux-Sèvres

Territoire de Thiers
Puy-de-Dôme

Territoire du Pays de
Colombey et du Sud Toulinois
Meurthe-et-Moselle

Territoire de Paris 13^e
Paris

Territoire de Loire,
Nièvre et Bertranges
Nièvre

Territoire de
Villeurbanne-Saint-Jean
Rhône

Territoire de Jouques
Bouches-du-Rhône



EXPERIMENTATION
TERRITORIALE CONTRE LE
CHÔMAGE DE
LONGUE
DURÉE

LES 10 TERRITOIRES EXPÉRIMENTAUX

La réussite du passage à l'échelle de l'expérimentation

« Nous sortons d'une période où il a fallu convaincre les pouvoirs publics de la nécessité d'étendre l'expérimentation. Les 155 membres du comité de soutien parlementaire et l'annonce de l'extension de l'expérimentation par Emmanuel Macron le 13 septembre dernier, à l'occasion de la présentation du plan de lutte contre la pauvreté, prouvent les avancées en la matière. Désormais, il faut préparer les conditions de réussite de cette extension. Cela passe par l'animation des territoires en favorisant au maximum les échanges entre les territoires habilités et les porteurs de projet, et en mettant à disposition de tous les outils nécessaires à la mise en œuvre du projet. »

Laurent Grandguillaume,
président de l'association TZCLD.

Les projets émergents se mobilisent et l'association structure son accompagnement

Pour accompagner au mieux les projets émergents qui sont de plus en plus nombreux et adapter ses réponses et outils à leur niveau d'avancement, l'association TZCLD met en place un Centre de ressources et de développement (CRD). L'association structure ainsi son offre de services autour de trois missions : « informer » via la création d'outils de communication et de plaidoyer et la réponse par mail et téléphone aux questions générales ou pointues des porteurs de projet, « rencontrer » de façon individuelle ou collective les projets émergents et co-animer les grappes régionales avec les relais locaux, « animer » en proposant un parcours de formation à la démarche TZCLD. Un tel accompagnement est rendu possible grâce aux partenaires de l'association ([voir page Partenaires](#)) et aux adhésions.

Lancé en 2019, le parcours de formation, dont la mise en place est financée par le Fonds social européen et la fondation EIFFAGE, d'une part, et les participants aux sessions de formation d'autre part, sera en apprentissage mixte, avec sessions en présentiel et à distance. Les actions de formation collent à la méthodologie du projet et sont animées par l'équipe TZCLD, les membres fondateurs (notamment, pour ATD Quart monde, apport de TAE), les partenaires et des territoires habilités. Le parcours est adapté aux préoccupations des acteurs présents sur les projets émergents (associations locales, chefs de projets, élus, personnes privées d'emploi, citoyens engagés...) et un parcours plus léger est mis en place à destination des relais locaux. Les projets émergents seront regroupés par promotions, afin de générer une dynamique collective, comme cela s'est passé pour les territoires engagés en amont de la 1^{re} expérimentation.

Un projet émergent est reconnu comme tel par l'association TZCLD quand il est porté par un ou des **adhérents de l'association** qui ont signé **la charte d'engagement TZCLD**.

Christian Paul, président du pays Nivernais Morvan (58)

« Le Pays Nivernais Morvan regroupe 200 communes et fonctionne beaucoup en s'appuyant sur le volontariat des communes ou communautés de communes qui s'emparent d'un projet, avec l'idée de l'essaimer. L'adhésion au projet Territoires zéro chômeur de longue durée a été très forte, aussi le Pays a-t-il lancé, début 2018, un appel à volontariat sur cette démarche. Six communes ont levé la main. Notre candidature se prépare pour la 2^e étape expérimentale, avec la méthodologie de TZCLD en feuille de route, nous appelons désormais à une définition rapide du calendrier et des conditions d'habilitation. »

François Frenois, bénévole sur le territoire de Compiègne (60)

« Deux personnes ont été recrutées au sein de l'équipe projet. Pôle emploi et la Direccte se sont investis dans ces recrutements. On travaille aussi étroitement avec la Mission locale, le Département, le Maire... C'est leur projet autant que le nôtre ! Ensemble, on traverse la rue pour aller chercher les gens et leur faire à leur tour traverser cette rue ! »

Michel Desvignes, bénévole sur le territoire de Grenoble-Alpes Métropole (38)

« L'impulsion a été donnée par un collectif porté par ATD Quart monde et Grenoble-Alpes Métropole s'est engagée dans la démarche. Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé par la métropole, cinq communes se sont portées candidates. Le collectif, qui s'est étoffé depuis sa création, est en appui de la Métro. Nous nous réunissons au minimum tous les 15 jours en équipe restreinte. Nous avons mis en place un groupe d'animation du projet, plus large. »

Jacques Breillat, Maire de Castillon-la-Bataille (33)

« Faire de l'emploi un droit est notre bataille quotidienne depuis de nombreuses années. Prêt à accompagner la ville dans tout projet socialement innovant, j'ai vu en Territoires zéro chômeur de longue durée une lueur d'espoir pour ma ville. Je crois en l'impact positif et aux changements que cela pourra apporter à notre territoire. Les Castillonais veulent saisir cette opportunité, moi aussi. Aujourd'hui, nous sommes plus que jamais engagés, la bataille pour l'emploi continue. »



Les propositions s'affinent en vue de la 2^e étape expérimentale

La mobilisation des projets émergents est décisive pour obtenir une 2^e loi. Pour garantir la réussite de l'extension de l'expérimentation, il est impératif que les territoires soient engagés et préparés, mais aussi que les conditions expérimentales soient les meilleures possible. C'est la raison pour laquelle l'association TZCLD travaille à des propositions en s'appuyant sur sa mission de capitalisation, ses échanges avec les territoires et l'implication de ses membres fondateurs. Suite au travail du comité de projet TZCLD qui s'est réuni entre février et mai 2018 et dont le rapport a été validé lors de l'assemblée générale 2018 de l'association, un groupe de travail Capitalisation a été formé fin 2018 afin d'affiner les orientations pour la 2^e étape. Le groupe Capitalisation, composé des membres fondateurs et de représentants de territoires habilités et émergents, s'est réuni entre novembre 2018 et avril 2019. Cadre de la 2^e étape de l'expérimentation, public concerné, activités de l'EBE, institutions territoriales, pilotage et financement de l'expérimentation : le groupe a débattu et échangé sur ces six thématiques dans le but produire un document identifiant les points de consensus et ceux pour lesquels les divergences perdurent. Ce document, comme celui issu du Comité de projet, viendra nourrir le cahier des charges de la 2^e étape expérimentale. Il sera soumis au conseil d'administration de l'association le 4 mai 2019 puis aux adhérents lors de l'assemblée générale du 14 mai.

La 2^e étape expérimentale se précise également en lien avec les réseaux de l'insertion par l'activité économique, partenaires de TZCLD. Le Coorace, Emmaüs France et la Fédération de acteurs de la solidarité ont ainsi participé à un groupe de travail sur l'articulation de l'IAE avec le projet. Ce groupe s'est réuni en novembre 2018 pour élaborer une note visant à donner des éléments techniques permettant de mieux comprendre et organiser le développement d'une unité d'activité « entreprise à but d'emploi » au sein d'une structure existante (IAE, ESS). Il s'agit de décrire les relations entre les différentes unités et de préciser ce que cela implique dans son fonctionnement (gouvernance, management, gestion administrative et financière, développement commercial...). Courant 2019, l'association et les réseaux partenaires prévoient de diffuser un plaidoyer commun appelant à une 2^e loi.

Les entreprises sont également sollicitées pour échanger sur les apports réciproques entre les entreprises et le projet TZCLD. Deux réunions du groupe de travail Responsabilité sociétale des entreprises (RSE), en juillet et novembre 2018 ont réuni Accenture, Michelin, Suez, Renault, Schneider Electric, Ecodair, les Entrepreneurs et dirigeants chrétiens et Eiffage pour identifier les formes d'engagement possibles (mécénat financier, investissement social, mécénat de compétence, co-développement d'offre, parcours et formation en emploi...), renforcer les liens de TZCLD avec l'écosystème économique et élargir le consensus national pour une extension de l'expérimentation par le soutien des grands acteurs de l'économie, acteurs clefs de la société civile. Suite à ces échanges, l'association est en train de produire une offre d'appui au projet TZCLD à destination des entreprises, qui présente les différentes formes d'engagement possibles étayées par des exemples concrets, et un « projet pilote » sur le mécénat de compétences, pour identifier les bonnes pratiques et points de vigilances permettant de faciliter la mise en œuvre de ce type de partenariat sur les territoires.



Temps forts 2019

Pour favoriser au maximum les échanges entre territoires, habilités et émergents, l'association poursuit l'organisation des différents événements au cours de l'année. À ces rendez-vous récurrents, s'ajoute, en 2019, l'appel pour la 2^e loi prévu le 18 juin. En prévision de ce temps fort pour l'extension de l'expérimentation, *un appel à signatures a été lancé en avril.*

31 janvier 2019

Le Laboratoire des travaux utiles

Présentations des activités par les salariés, temps d'échange sur le projet, buffets mitonnés par les entreprises à but d'emploi... Lors de la 2^e édition du Laboratoire des travaux utiles, le 31 janvier 2019, les 10 territoires habilités ont ouvert leurs portes pour rendre visibles les activités créées. Cet événement annuel, organisé par l'association TZCLD, en partenariat avec le Fonds ETCLD et les territoires habilités, vise à présenter la diversité et la quantité des travaux ainsi que la démarche Territoires zéro chômeur de longue durée. Comme lors de la précédente édition, salariés et responsables des EBE, acteurs des territoires et membres des comités locaux se sont mobilisés pour répondre à la question récurrente « que font ces entreprises à but d'emploi ? ». Sur l'ensemble des territoires, des représentants des projets émergents ont ainsi pu mieux appréhender le projet, comprendre ce que sont les emplois supplémentaires et comment ces travaux s'articulent avec les activités existantes sur le territoire. Une journée riche en termes de capitalisation et d'échanges de bonnes pratiques. Car la 2^e étape de l'expérimentation se prépare en lien étroit avec les 10 premiers territoires !

Pour avoir un aperçu complet des portes-ouvertes organisées sur les 10 territoires habilités, *[cliquer ici](#)*.



14 mai 2019

L'Assemblée générale

L'assemblée générale de l'association TZCLD aura lieu mardi 14 mai à Paris. Elle sera l'occasion de faire le point sur l'année écoulée et de préciser les perspectives, avec en ligne de mire l'extension de l'expérimentation.

14 mai 2019

La Fabrique du consensus



Dans la foulée de l'assemblée générale, l'association TZCLD convie ses adhérents, ses partenaires et les parlementaires à venir débattre et à valider les propositions issues du travail du groupe capitalisation. Cette 3^e édition de la Fabrique du consensus sera donc concentrée sur le contenu de la 2^e loi. Le but étant de construire un consensus national autour de l'extension de l'expérimentation et d'avancer conjointement vers le droit à l'emploi !

18 juin 2019

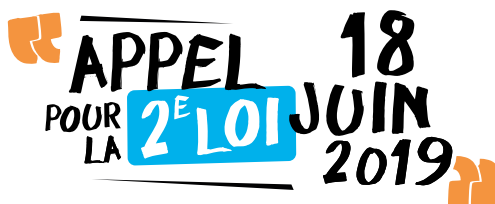
L'Appel pour la 2^e loi

L'expérimentation porte ses fruits sur les 10 territoires habilités, les projets émergents sont de plus en plus nombreux à vouloir supprimer la privation d'emploi, il est fondamental de poursuivre la dynamique engagée ! Ce 18 juin, l'association TZCLD lance donc un appel pour la 2^e loi ! Les chasubles bleues seront de sortie : une grande mobilisation nationale est organisée pour interpeller sur la nécessité d'une loi étendant l'expérimentation. Un temps fort est prévu à Paris. Les territoires qui ne pourront pas faire le déplacement pourront organiser des événements locaux pour interpeller leurs élus.



WWW.TZCLD.FR

#pourla2eloi



25

31 août 2019

L'Université d'été

La deuxième édition de ce rendez-vous annuel se tiendra samedi 31 août à Paris. Comme lors de la première Université d'été, il s'agira de prendre du recul sur les enjeux fondamentaux du projet.

7 novembre 2019

La Grève du chômage

La Grève du chômage 2019, organisée le 7 novembre sur les territoires, sera la 4^e édition de ce rendez-vous annuel visant à alerter contre la privation d'emploi et revendiquer le droit à l'emploi pour tous inscrit dans la Constitution française.



8 rue de Saint Domingue
44200 Nantes

Tél. 02 85 52 45 49

contact@tzclld.fr
www.tzclld.fr



**TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE**